

Forum des ONG de l'ICH DÉCLARATION 7.GA- Paris

Convention UNESCO 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

1. Nous sommes en 2018 - une année où la **Convention UNESCO 2003** célébrera 15 ans de coopération internationale **pour la sauvegarde des éléments du patrimoine vivant** à travers le monde, un patrimoine vivant dans toute sa diversité riche et fascinante. Vivants en des temps très changeants, en surfant sur la mondialisation, les mouvements migratoires, la numérisation, la crise économique, le changement climatique, tout en tenant compte de la fragilité de nombreux éléments du PCI confrontés à d'énormes défis, nous avons collaboré en gardant à l'esprit la valeur du PCI en tant que source de diversité culturelle et vecteur de développement durable.

2. L'engagement en faveur de la **sauvegarde participative** est au cœur de la mission de la Convention de 2003. La participation des communautés, des groupes et des individus impliqués dans le PCI est essentielle à la mise en œuvre de toute initiative de sauvegarde. Dans le même esprit, la Convention a été l'un des pionniers des Nations Unies à explorer la participation de la société civile à la gouvernance du patrimoine et a invité les ONG de toutes les régions du monde à se rapprocher des travaux de la Convention prestations de service.

3. Le Forum des ONG se réjouit des **efforts soutenus consentis pour l'atteinte des objectifs de la Convention, l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre de la Convention**, (tel que reflété dans les débats du Comité), l'énorme travail abattu pour le Programme de Renforcement des Capacités Mondiales, et la mise en place du Cadre Global de Résultats ainsi que les initiatives telles que *patrimoine vivant* ou l'Enquête sur la sauvegarde qui vient d'être lancée.

Le Forum des ONG du PCI se réjouit de **l'adoption du Cadre Global de Résultats** pour la Convention de l'UNESCO de 2003 à la 7.GA. Il dirigera tous nos efforts et sera donc un développement majeur pour le suivi des travaux de la Convention tant au niveau mondial que national. Les ONG accréditées sont pleinement engagées à participer à toutes les dimensions du Cadre où les ONG sont en mesure de contribuer.

4. Pour une internalisation de la Convention dans le monde entier, **les activités concrètes des ONG contribuent par la sensibilisation et à l'implication de la société civile à la vie de la Convention**. Voir pour exemple, le récent Rapport sur la contribution du PCI au développement durable en Asie du Sud, ou le projet de coopération transnationale sur le PCI et les musées dans le contexte européen. La revue en ligne du Forum des ONG pour l'échange d'expériences sur le terrain, *Heritage Alive*, a franchi une nouvelle étape avec la publication d'un livre sur les connaissances traditionnelles de la médecine en 2017 avec l'appui de l'ICHCAP (Centre d'information et de mise en réseau du patrimoine culturel immatériel en Asie-Région Pacifique).

5. Nous voudrions remercier l'UNESCO d'avoir encouragé et donné l'occasion aux ONG de partager certaines de leurs actions de sauvegarde lors de la 7ème Assemblée générale. **L'exposition et les performances** ont été accueillies par une vaste coopération d'ONG accréditées d'Asie, d'Europe, d'Amérique du Sud et d'Afrique et de la région arabe.

6. Comme vous le savez tous, la **collaboration et les efforts collectifs** des ONG accréditées ont pris de l'ampleur depuis la création du **Forum des ONG** de l'ICH depuis 2009. Développant une plateforme de communication et de coordination avec les ONG accréditées depuis, le Forum a produit de nombreux résultats et consacre des efforts croissants pour la sensibilisation et la participation de la société civile dans la vie de la Convention. Les États parties ont toujours salué les efforts du Forum. Ceux-ci incluent :

- **Renforcement des capacités des ONG**, aligné sur le Programme de renforcement des capacités mondiales de la Convention
- **Les groupes de travail** qui traitent des défis réels rencontrés dans le travail de sauvegarde.
- **Des réseaux régionaux** pour développer la coopération, les relations et les capacités dans les régions.
- Au-delà de tout cela, le Forum des ONG PCI travaille sans relâche vers un format de **gouvernance transparent et durable**. Depuis l'AG il y a deux ans, il a créé une association et un compte bancaire pour une gestion transparente et pour améliorer la coopération productive et les possibilités de soutien avec les États parties et d'autres partenaires de la Convention. Le Forum a organisé les premières élections de son Comité de pilotage lors des réunions 12.COM en Corée.

Toutes les réalisations du Forum dépendent uniquement **des efforts volontaires** actuellement. Renforcer la capacité du Forum à travers les ressources financières et humaines est sans doute la prochaine étape à franchir en vue d'une organisation de plus en plus efficace et en vue d'activer la contribution potentielle des ONG à leur plein potentiel pour la Convention.

7. Une **nouvelle possibilité** est ouverte : le comité intergouvernemental lors du 12^e CIG a invité le Secrétariat et le groupe de travail ad hoc informel à réfléchir, en consultation avec les ONG accréditées, sur **la manière dont la participation des ONG au titre de la Convention de 2003 peut être renforcée et la manière dont les mécanismes d'accréditation et de renouvellement d'accréditation des ONG refléteraient cette participation**. Le Forum souligne l'importance de ces discussions pour activer et atteindre les résultats, afin de sauvegarder plus efficacement le PCI et de refléter encore plus fidèlement l'esprit de la Convention. Nous attendons avec impatience le processus et continuerons de travailler de manière constructive aux objectifs de la Convention et à la sauvegarde du PCI à travers le monde. La proximité des ONG avec le terrain, en travaillant directement avec les communautés qui portent ce patrimoine, en plus des réalisations mentionnées précédemment, est un atout qui peut énormément servir la Convention de 2003.

8. Le Forum des ONG PCI **accueille avec grande joie les ONG nouvellement accréditées** lors de cette 7^{ème} Assemblée générale et est heureux d'inviter de nouveaux collègues à prendre part aux activités et à la plate-forme de collaboration via le Forum.

9. Le Forum des ONG PCI **remercie le Secrétariat** pour son soutien et ses conseils sur la participation des ONG

10. Le voyage et cette étape à la 7^{ème} AG sont **prometteurs pour l'avenir que nous voulons**. L'ordre du jour de cette 7^e AG est à point nommé car s'inscrivant dans la lignée de nos attentes. Le Forum des ONG PCI souhaite une bonne suite dans cette logique notamment la définition du cadre général des résultats pour guider la Convention, le peaufinage des directives opérationnelles en phase avec les mutations et la prise en compte de la gouvernance, les procédures et les méthodes de travail de la Convention de 2003.

Paris, 6 Juin 2018-----

CONTACT: ichngoforum@gmail.com www.ichngoforum.org